



FREUNDE DER VERFASSUNG
AMIS DE LA CONSTITUTION
AMICI DELLA COSTITUZIONE
AMITGS DALLA CONSTITUZIUN

Les Ami.e.s de la constitution
Section Suisse romande
Rue du Grand-Bay 2
1220 Avanchet-Parc

Recommandé

Médecins cantonaux en Suisse romande
Conseillers d'Etat des départements de la santé
et de l'instruction publique en Suisse romande
Alain Berset, Conseiller fédéral
Directrice de l'OFSP

Avanchet-Parc, le 09 février 2021

Concerne :

- La condition des enfants dans la gestion de la crise.
- Leur avenir ; le respect de leurs droits, de leur intégrité physique et psychique : article 11, paragraphe 1, de la Constitution fédérale.
- CEDH (Convention Européenne des Droits de l'Homme) : article 2 - droit à la vie, article 3 - interdiction des traitements inhumains et dégradants.
- Constitution suisse : article 7 - dignité humaine, article 10 - droit à la vie et liberté personnelle.
- Code civil : article 28 CC - atteinte à la personnalité. De cet article découle le consentement éclairé du patient pour toute ingérence de type médical.
- Code civil : article 302. Paragraphe 1 : les parents doivent élever l'enfant en fonction de leur situation et favoriser et protéger son développement physique, mental et moral.

Madame, Monsieur,

Nous sommes des parents, des grands-parents, des médecins, des soignants, des enseignants et des éducateurs ou simplement des citoyens. A ces différents titres, nous souhaitons vous adresser nos réflexions et partager notre inquiétude en relation avec la manière dont est traitée la jeunesse dans le pays face à la crise que nous traversons, en particulier face à la campagne de tests PCR et autre mise en place de surveillance et d'investigations dans les établissements scolaires, par nos autorités.

Si les personnes âgées et fragiles, qui ont payé le plus lourd tribut face à l'infection virale ont retenu prioritairement notre attention, nous avons une responsabilité aussi grande si ce n'est supérieure pour tous ceux et celles qui ont besoin de l'équilibre et des bases nécessaires pour construire leur avenir, en se nourrissant de l'exemple que nous, les adultes, représentons pour eux. Nous avons donc le devoir moral de veiller à leur donner les moyens propices à leur développement et épanouissement afin de leur garantir les conditions nécessaires pour assurer leur santé et leur avenir. Plus spécifiquement, nous sommes préoccupés par les modalités par lesquelles se met soudainement en place la généralisation de tests PCR à l'école, par la nécessité d'y recourir, et par le discours très controversé et contradictoire en lien avec ce type d'investigations pour les plus jeunes, groupe qui n'est pas à risque.

La confiance que chacun doit éprouver pour vivre normalement est à nos yeux d'une grande importance. Celle des enfants l'est tout autant. Le manque de cohérence dans les démarches des autorités, ainsi que le manque de soin particulier donné à l'information et au consentement éclairé, ne permettent pas aux parents d'accepter les dispositions prises à l'égard de ceux dont ils ont la responsabilité et trahit de ce fait cette confiance.

Les enfants de nos écoles se verront prochainement « proposer » un test PCR entre autres, alors que la communauté scientifique contredit cette proposition, à savoir :

- Non validité des tests PCR comme diagnostic du Covid19 ou tout autre virus : l’OMS¹ ainsi que la CDC² recommandent de ne pas utiliser le test PCR avec son cycle d’amplification à 30-45 créant un taux élevé de faux positifs³. Le conseil fédéral lui-même avait, durant l’été, souligné le peu d’intérêt à la généralisation de ce test peu fiable. De nombreux experts non seulement réfutent le PCR comme indicateur de l’évolution d’une épidémie mais contestent son usage à but diagnostic⁴.
- Les jeunes ne sont pas à risque : les enfants de moins de 12 ans sont très peu acteurs de la transmission du Covid19⁵ ⁶ et ils ont une immunité acquise connue dans le milieu scolaire qui rend ce test injustifié.
- Un test invasif dont le risque n’a jamais été évalué : le prélèvement d’échantillons sur la paroi nasopharyngée supérieure est invasif pour un enfant. Dans cette procédure on touche une paroi hémato-encéphalique délicate, ce qui peut provoquer des douleurs et potentiellement des blessures dangereuses. Un prélèvement salivaire serait moins invasif et aurait un impact moins traumatisant, bien que son protocole soit difficilement applicable pour les enfants.
- Des effets psychologiques occasionnés par ce dépistage systématique provoquent des troubles chez les enfants, dont on ne mesure pas l’importance ni la gravité.

STOP AU TEST PCR INJUSTIFIÉ ET RISQUE

Au nom du respect envers les droits de nos enfants, le droit à la santé et à leur avenir, nous vous demandons de bien peser la nécessité de ces tests et votre responsabilité décisionnelle avant de commencer cette campagne. Nous vous invitons à prendre le temps d’en mesurer les risques et les bénéfices.

Nous vous rendons attentifs au fait que les tests PCR n’ont aucunement été développés par leur inventeur, Dr Kary Mullis Prix Nobel, pour détecter des virus ou des maladies. Il le dit lui-même, le PCR est une invention pour la recherche, pas un test. Le Dr Michael Mina, épidémiologiste à Harvard souligne que le maximum d’amplifications pour identifier un pathogène est de 25 avec 30% d’erreur. Or, tous les laboratoires dans le monde ont des amplifications anormales à 40-45 qui reflètent 99% de faux positifs⁷.

Vous comprendrez, que tester avec le PCR les établissements scolaires va donner le résultat de +97% des enfants qui seront faussement positifs sans symptômes. Les conséquences, vous les connaissez, quarantaine confinée pour tous, fermeture de l’école et atteinte au droit à l’éducation injustifiée par des décisions prises sur la base d’un test non valable.

Nous sommes par conséquent d’avis que ce test ne garantit pas des résultats utiles et scientifiquement valables pour prendre des décisions de nature à juguler l’épidémie, et pourrait porter des préjudices graves à l’enfant, à son éducation et son développement.

¹ OMS, Organisation mondiale de la Santé (14 décembre 2020) sur les tests PCR : <https://www.who.int/fr/news/item/20-01-2021-who-information-notice-for-ivd-users-2020-05>

² CDC, Center of Disease Control (2020). <https://www.fda.gov/media/134922/download>

³ <https://cormandrostenreview.com/report/>

⁴ www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20203859

⁵ COVID-19: plaidoyer pour des écoles ouvertes - pédiatrie suisse (paediatricschweiz.ch)

⁶ <https://www.ciao-corona.ch>

⁷ <https://academic.oup.com/cid/article/71/16/2252/5841456?login=true> et

<https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMp2025631>

Au surplus, pour les raisons citées plus avant, nous vous demandons d'explicitier le bien fondé de votre position justifiant la généralisation des tests pour des enfants en âge scolaire en répondant par écrit aux questions suivantes :

1. Pour quels nouveaux motifs les autorités ont-elles décidé d'étendre les tests à des enfants, de surcroît asymptomatiques, alors qu'elles avaient décidé préalablement que des tests ne se pratiqueraient pas sur des personnes non malades, à moins d'une demande particulière ?
2. Que cherchez-vous avec cette nouvelle campagne de tests et sur quelles bases scientifiques en fondez-vous la nécessité ?
3. Quelles seront les conséquences si un test s'avère positif ? S'il s'avère négatif ?
4. Pour quelles raisons utilisez-vous la méthode PCR alors qu'elle n'amène à aucune conclusion validée pour une infection virale aiguë ou non ?
5. Le test fait-il la distinction entre différents mutants alors que le virus de la Covid-19 a déjà muté de nombreuses fois depuis son apparition ?
6. Quel nombre de cycles d'amplification sera appliqué aux prélèvements pour garantir de minimiser l'apparition de faux positifs lourds de conséquences pour l'organisation des familles, pour l'équilibre psychique des enfants et pour la vie sociale ?
7. Pouvez-vous nous garantir que les tests nasopharyngiens ne seront plus employés pour les enfants ?
8. Pourquoi voulez-vous tester les enfants à l'école alors qu'ils sont moins souvent symptomatiques⁸ et que les infections par les enfants sont rares⁹ dans les écoles et les structures d'accueil ?
9. Confirmez-vous prendre la responsabilité de toutes décisions qui s'avèrent injustifiées au vu de notre argumentaire et qui pourraient avoir des conséquences graves sur la santé et le développement de l'enfant ? Et si non, qui tenez-vous pour responsable si cela arrive, puisque vous êtes en charge de l'éducation et de la santé des enfants en scolarité obligatoire ?

En outre, nous vous demandons d'abandonner l'obligation du port de masque à l'école. Manque d'oxygène, perception réduite et les effets psychologiques n'aident pas au développement de l'enfant.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ces questions importantes et de la réponse que vous leur donnerez dans un bref délai, et au moins avant d'entreprendre toute démarche.

Sans explications de votre part aux questions légitimes que nous adressons dans cette lettre, nous nous réserverons le droit d'entreprendre des actions publiques et de soutenir d'éventuelles oppositions de particuliers ou groupe de personnes.

« On mesure la grandeur d'une société à la façon dont elle traite les plus faibles »

Que cet adage nous guide dans nos actions et nos décisions.

Nous vous remercions d'avance pour l'accusé de réception que vous voudrez bien nous envoyer pour cette lettre.

⁸ www.bag.admin.ch

⁹ [https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642\(20\)30249-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642(20)30249-2/fulltext)

Collectif-santé / Dr. P. Saegesser
<https://collectif-santé.ch/>



Dr. Klaus Schustereder
Spécialiste en médecine interne générale



Docteur en Pharmacie / Nutritionniste MCO
Dorothee Bordier



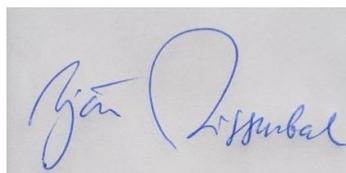
CRÉE
Collectif Romand Éducateurs Enseignants



Les Ami.e.s de la constitution / W. Boxler
www.les-amis-de-la-constitution.ch



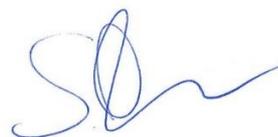
Aletheia / Dr. Björn Riggenbach
<https://aletheia-scimed.ch/support>



Dr. Astrid Stuckelberger
Privat-Docteur de Médecine et Docteur en
santé publique
Experte ONU/CE



Collectif citoyen NE / Stéphane Blanc
collectif-citoyens-ne@protonmail.ch



collectif parents / V. Van der Lelij

